

Commune de CHAMPAGNEY

**ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT
ANNÉE 2025
CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE
ACCES AU GRADE DE ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE
PRINCIPAL DE 2ÈME CLASSE
2025-60**

Le Maire de CHAMPAGNEY,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L132-10, L522-23 et suivants,
Vu le décret n°2006-1692 du 22/12/2006, modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine,
Vu la délibération en date du 26/10/2017 fixant les ratios d'avancement de grade,
Vu les Lignes Directrices de Gestion pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2026 arrêtées par l'autorité territoriale en date du 26/01/2021,

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe au titre de l'année 2025 est arrêté définitivement comme suit :

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Avis
M. ROBERT Serge	adjoint territorial du patrimoine	adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	1	Favorable

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Article 2 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif, 30 rue Charles Nodier 25000 BESANÇON, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Le Maire charge ses services de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Centre de Gestion pour publicité.

Fait à CHAMPAGNEY, le 28 mai 2025

Le Maire,
Marie-Claire FATVRE

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNE DE CHAMPAGNEY' around the perimeter and a central emblem featuring a sun and a figure. The signature is written in a cursive style.